



GRANDES MANŒUVRES DANS LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE

Depuis plusieurs années, les éditeurs de presse ont entamé un plan de restructuration de la distribution, diminuant ainsi sans cesse le nombre de dépôts de presse, pour passer de 180 fin 2007 à un objectif de 135 en fin de plan, voire moins.

Cette diminution se fait au travers de rachats de dépôts et de rattachements d'activité pour le plus grand profit des éditeurs.

Et les salariés des dépôts dans tout ça ?

Dans la plupart des dépôts de presse, les salariés sont au niveau du SMIC ou guère plus élevés.

Ainsi, pour la majorité des salariés, il 'n'y a pas de prime d'ancienneté, de treizième mois, de majoration pour le travail de nuit ou de dimanche.

Et vous, quelles sont vos conditions salariales ?

Comme d'autres salariés de dépôts de presse qui nous ont déjà rejoints, le SGLCE CGT vous propose, dans une démarche syndicale revendicative, d'examiner ensemble vos problèmes au sein de votre entreprise et de vous aider à la réalisation du cahier revendicatif.

C'est collectivement que nous pouvons créer les conditions pour gagner, comme nous l'avons fait avec les salariés de plusieurs dépôts.

Vous pouvez nous contacter :

Tel : 06.76.09.19.39 ou sur le site internet : <http://www.cgt-sad.info>

Bulletin de contact, à renvoyer à
G.GALLUCHOT, SGLCE-CGT, 94 Bd Auguste Blanqui 75013 PARIS.

Nom :

Prénom :

Dépôt de presse de :

N° de téléphone :

Horaires ou je suis joignable :